



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

LBDH/005/2025

Kampala, 21/02/ 2025

Déclaration de la Ligue Iteka sur la militarisation de la jeunesse du parti au pouvoir : un appel à l'action pour prévenir des crimes de masse aux allures génocidaires.

La Ligue Iteka s'indigne face à la mobilisation paramilitaire généralisée des jeunes du parti au pouvoir et exprime ses préoccupations concernant le recrutement des jeunes du parti au pouvoir dans les forces armées burundaises sans considération des textes législatives du pays. Le Gouvernement du Burundi ne considère plus l'équilibre ethnique au sein des corps de sécurité comme une priorité. La Ligue Iteka rappelle que le Burundi a connu des tensions ethniques entre les Hutu et les Tutsi, entraînant des massacres et des violences dans le passé qui avaient pris fin avec la signature des Accords Arusha pour la paix et la réconciliation de 2000.

Actuellement, le pays fait face à des tensions politiques et sécuritaires dues à son implication dans le conflit interne de la République Démocratique du Congo, aggravées par la prise de certaines villes du Nord et du Sud Kivu par les groupes armés AFC/M23 et depuis le 17 février 2025, des milliers de réfugiés se dirigent vers le Burundi à la recherche de sécurité.

La Ligue Iteka s'inquiète des conséquences de la guerre à l'Est de la RDC, qui pourraient générer l'instabilité et l'insécurité au Burundi, particulièrement dans les provinces frontalières et à l'intérieur du pays. La présence de réfugiés congolais, y compris des éléments en uniforme des FARDC, ainsi que des groupes Wazalendo et génocidaires FDLR, signalée au Burundi, pourrait provoquer des tensions sociales comme celles observées dans l'Est de la RDC.

Pour rappel, certains réfugiés burundais au Rwanda ont joué un rôle important dans le génocide des Tutsi rwandais en 1994, selon une déclaration récente de l'autorité rwandaise.

La Ligue Iteka souligne que les médias et les réseaux sociaux jouent un rôle crucial dans la propagation de l'information et des messages. Actuellement, certaines personnes propagent des messages de haine et de division ethnique sans crainte, et à la suite des déclarations du président burundais critiquant le rôle du Rwanda dans la guerre à l'Est de la RDC et l'inaction de la communauté internationale, plusieurs réunions ont été organisées entre différentes autorités pour sensibiliser la population à une

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004

E-mail :info@ligue-iteka.bi, Website : <https://www.ligue-iteka.bi>

N° 005 /2025



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

éventuelle attaque du Burundi par le Rwanda et l'Uganda. Des formations paramilitaires des Imbonerakure, jeunesses du parti au pouvoir s'accélèrent jour et nuit dans tout le pays.

La Ligue Iteka observe que ces discours entraînent des tensions ethniques, avec des messages diffusés par des membres du parti au pouvoir incitant à la haine et à une épuration ethnique systématique au sein des corps de sécurité et dans la société. Ces divisions et fragmentations au sein de la société burundaise compliquent la cohésion et la réconciliation, risquant de mener à des violations massives des droits humains pouvant déboucher sur un génocide.

Pour tout ce qui précède la Ligue Iteka recommande :

- **Au président de la République du Burundi** : d'arrêter tous les préparatifs d'élimination de toute personne considérée comme opposante, notamment les Tutsi, et l'épuration de ces derniers dans les institutions de sécurité, tout en garantissant le respect de la constitution et des accords d'Arusha pour la paix et la réconciliation à cet égard ;
- **Au ministre de la défense des forces armées burundaises et au ministre de l'Intérieur, développement communautaire et de la sécurité** : d'assumer pleinement leur rôle en garantissant la paix et la sécurité pour tous tout en protégeant l'intégrité territoriale ;
- **Aux Églises** : de poursuivre leur engagement et d'agir en synergie en faveur de la paix et de l'unité pour tous ;
- **Au parti au pouvoir** : de gouverner pour tous et d'éviter de compromettre l'avenir de la jeunesse en les entraînant dans des conflits au lieu de les orienter vers des activités de développement et de consolidation de la paix pour un avenir meilleur ;
- **Aux partis d'opposition** : de surmonter la provocation et de plaider pour la paix, l'unité, la justice et le développement, qui sont les seules voies vers un avenir meilleur pour les Burundais ;
- **À toute la communauté burundaise à l'étranger** : d'adopter une approche réaliste et de promouvoir la paix et la réconciliation plutôt que de continuer à alimenter la discorde par des messages divisionnistes susceptibles d'entraîner le pays dans un cycle de violence. Aucune

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004

E-mail :info@ligue-iteka.bi, Website : <https://www.ligue-iteka.bi>



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

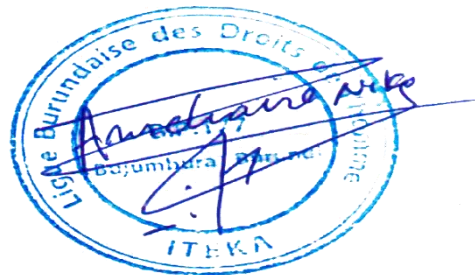
ethnie ne peut éliminer l'autre et les problèmes burundais ne sont pas liés à l'ethnie ;

- **Au Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités** : de rester vigilant à l'égard de la situation au Burundi;
- **A la Conseillère spéciale des Nations Unies pour la prévention du génocide** : de renforcer la surveillance et l'alerte pour détecter les signes avant-coureurs du génocide et travailler en étroite collaboration avec les organisations internationales et la société civile pour prévenir le génocide et protéger les populations vulnérables.
- **Au Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Burundi** : de surveiller attentivement la situation instable du Burundi en cette période préélectorale et durant les tensions avec les pays voisins, notamment la RDC et le Rwanda;
- **Aux pays accrédités au Burundi** : de ne pas agir en faveur de leurs intérêts stratégiques, mais d'utiliser leur influence pour promouvoir la paix et la justice pour tous.

Fait à Kampala, le 21/02/2025

Pour la Ligue Iteka

Anschaire NIKOYAGIZE



Président et Représentant Légal

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004

E-mail :info@ligue-iteka.bi, Website : <https://www.ligue-iteka.bi>

N° 005 /2025